

SAINT-PAUL-EN-CHABLAIS

Sécurité routière : une réflexion collective pour la mise en oeuvre de mesures concrètes sur la commune

Il y a quelques jours les représentants de la gendarmerie, du conseil départemental, de l'Éducation nationale, des directeurs des établissements scolaires collèges et lycée, de la CCPEVA, de l'association des parents d'élèves, et de l'association départementale pour l'amélioration pour les Transports éducatifs de l'enseignement public ont répondu à l'appel du maire pour penser aux enjeux de la sécurité sur les déplacements.

Après avoir rappelé l'accident tragique qui a coûté la vie au jeune lycéen de Praubert, le maire a invité tous les participants à réfléchir sur les mesures à entreprendre à court terme et à moyen terme sur la commune avec ses 40 hameaux et 50 km de voies, dont

des routes départementales.

Un objet réfléchissant sur les vêtements des élèves

Lors de cette réunion il a été rappelé les principes et les moyens techniques pour limiter la dangerosité et également les moyens de sensibilisation et de prévention transmis aux élèves ainsi que les nouveaux comportements des ados (habillés en noir, écouteurs et téléphone en main) Les équipes pédagogiques se sont montrées très volontaires pour intégrer dans tous les établissements des mesures de prévention des accidents. Les représentants des collèges ont quant à eux suggéré d'inscrire sur la liste des fournitures obligatoires pour la prochaine rentrée scolaire un objet réfléchissant.

Le major Martin, commandant la gendarmerie d'Évian, a indiqué que ses équipes étaient sensibles à la police de la route mais aussi limitées dans le temps à y consacrer. Le maire Bruno Gillet a dévoilé les secteurs de la commune qui doivent faire l'objet d'améliorations tels que la réalisation d'un trottoir de la route des Allobroges à la salle des fêtes, la modification des zones d'agglomération (Praubert, Thiolay, Lyonnet, Champ Querbay).

Enfin, le secteur du collège du Gavot va donner lieu à une voie verte permettant de sécuriser l'accès et une meilleure dépose des cars en attendant de nouvelles mesures plus coûteuses à moyen terme.

Claude BOUZIN



Pour limiter le nombre d'accidents, la mairie se lance dans un projet de label "Ville prudente", qui répond à un cahier des charges sélectif. Photo DR